



Lundi 9 mars 2009

Comité Central d'Entreprise du 9 mars 2009 à Garchizy

Revendications CGT :

1. Nous demandons de connaître dans le détail le positionnement des jours de chômage sur l'année 2009 pour les 3 sites ?

Réponse Direction :

	Mai	Juin	Juillet	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Bourbon-Lancy	11 à 14 jours	12 à 15 jours	14 jours	Ces informations seront communiquées lors du prochain CCE. Le marché devrait chuter après le mois de septembre.			
Garchizy	13 jours	13 jours	13 jours				
St-Priest	0 jour	0 jour	0 jour				

2. Combien de salarié(e)s sont concernés par les longues carrières ?

Réponse Direction : « Peu...2 salariés »

3. Envisagez-vous des départs en pré-retraite ?

Réponse Direction : « Non sauf si un dispositif légal est mis en place. »

4. Nous demandons l'ouverture d'une négociation pour la mise en place d'un accord sur le chômage partiel.

Réponse Direction : « On a déjà beaucoup discuté du sujet. On ne veut pas augmenter le taux d'indemnisation ; il est vital de réduire nos coûts et flexibiliser l'organisation du travail. »

5. Nous demandons de connaître les dates pour la mise en place sur le droit d'expression et du congé de représentation.

Réponse Direction : « Ok. »

6. Quand la participation aux bénéfiques sera versée ?

Réponse Direction : « Le 30 mars 2009. »

7. Nous demandons qu'une note d'information soit jointe avec le bulletin de paie concernant le prêt 1% logement suite aux modifications de décembre 2008 ?

Réponse Direction : « Ok. Une réunion sera programmée avec la commission logement »

8. Avez-vous pris une décision concernant le projet de rénovation des boîtes à vitesses sur le site de Garchizy ?

Réponse Direction : « La décision est suspendue suite à la dégradation du marché. »